

PAINOT Léon Auguste

Etat-Civil:

Né le 16 juillet 1882 à La Puye (86) au hameau de l'Allée Verte.

Parents : **Auguste PAINOT** (colon) et **Céline ROBIN**.

Marié avec **Albertine Germaine Marie GUERIN** le 28 avril 1908 à Vicq-sur-Gartempe (86).

Enfant :

- **Jeanne Désirée PAINOT** née à Vicq-sur-Gartempe (86) le 16 mars 1911 à La Châtaigneraie.

Adopté par la Nation le 20 juin 1919.

Fratrie :

- **Gustave Eugène PAINOT** (1873 - 1959) marié avec **Marie Louise Robin** le 6 novembre 1899 à La Roche Posay (86).

- **Marie PAINOT** (1878 -) ?

- **Henri PAINEAU** (1889 -) Marié avec **Claire Gabrielle Albertine DUBOIS** le 8 octobre 1927 à La Guerche (37)

Registre Matricule :

Léon Auguste PAINOT est de la classe 1902 avec le matricule 1423 au recrutement de Châtelleraut.

Profession de domestique

Dirigé le 15 novembre 1903 sur le 68ème Régiment d'Infanterie, n° matricule 4834 et soldat de 2ème classe. Envoyé en congé le 18 septembre 1906 en attendant son passage dans la réserve.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er août 1906.

A accompli une 1ère période d'exercice dans le 32ème RI du 27 août au 18 septembre 1909.

A accompli une 2ème période d'exercice dans le 32ème RI DU 21 mai au 6 juin 1909.

Détail des services et mutations diverses :

Rappel à l'activité par décret de mobilisation du 1er août 1914.

Dirigé sur le Régiment d'Infanterie de Châtelleraut. Arrivé au corps le 11 août 1914.

Passé au 66ème RI le 7 mai 1915.

Passé au 32ème RI le 29 juin 1915.

Passé dans l'armée territoriale le 1er octobre 1915.

**Décédé le 11 octobre 1918 à l'ambulance 14/11 à Bevaux-Beaulieu, près de Verdun, suites de blessures de guerre.
Mort pour la France.**

A BEVAUX-BEAULIEU, dans les caves du PALAIS DE JUSTICE, il y a eu diverses ambulances qui ont stationnées au gré de l'activité offensive, pour faire surtout de la chirurgie d'urgence, du triage pour les grands blessés qui ne pouvaient être évacués immédiatement à distance

Ses différentes campagnes :

En guerre contre l'Allemagne, du 11 août 1914 au 11 octobre 1918.

Secours immédiat de 150F payé le 22 février 1919 à son épouse demeurant à Vicq (au hameau de Ris).

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Painot*

Prénoms *Léon Auguste*

Grade *soldat*

Corps *32^e RI Territoriale*

N° *01423* au Corps. — Cl. *1902*

Matricule. *1423* au Recrutement *de Châtelleraut*

Mort pour la France le *11 Octobre 1918*

à *Bevaux-Beaulieu (Meuse) am. 14/11*

Genre de mort *Blessures de guerre*

Né le *16 juillet 1882*

à *La Puye* Département *Vienne*

Arr^s municipal (p^s Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le *22 décembre 1919*

à *Vicq sur Gartempe*

N° du registre d'état civil *212/1891*

286-705-1922. [20434]

Blessures, Citations, Décorations, etc :

Blessé le 27 décembre 1914 au Château d'Hérentage « Eclat d'obus à la tête ».

Blessé le 9 mai 1916 à la cote 287 « Eclat d'obus au front ».

Blessé le 11 octobre 1918 en avant de Douaumont « Plaie pénétrante par éclat d'obus sein gauche ».

Citation à l'ordre de la Brigade n° 22 du 21 mai 1916.

« Ayant été blessé légèrement pendant qu'il assumait le service de guetteur dans la tranchée, s'est fait penser sommairement et a voulu continuer son service ».

Citation à l'ordre du régiment n° 330 du 16 août 1918.

« Brancardier brave et dévoué, maintes fois remarqué par son zèle et son énergie dans les relèves périlleuses des blessés tombés aux lignes avancées.

Belle conduite au feu pendant la période du 25 juillet au 2 août 1918 ».

Décoration : Croix de Guerre « 2 étoiles de bronze ».



Sépulture :

Son lieu de sépulture est à Verdun (55 - Meuse) dans la Nécropole Nationale 'BEVAUX'.

Type de sépulture : Tombe individuelle Carré 8 – Rang 4 – Tombe N° 1735.



Historique du 32ème R.I

Le 11 octobre, le 2ème bataillon, tenu jusque-là en réserve de la 18ème division, puis rattaché au 17ème R.I., prenait position dans le bois d'Haumont. Le 12, à 7 heures, il attaquait les positions ennemies. Les compagnies en première ligne (6^e et 7^e) progressaient d'environ 500 mètres jusqu'à la hauteur de la cote 329, où elles étaient soumises, de front et sur les flancs, à un très violent tir d'artillerie et de mitrailleuses ennemies. Elles s'organisaient alors sur le terrain boueux, dans les trous d'obus rasés par les balles.

Vers 15 heures, un bataillon ennemi contre-attaquant était arrêté par nos feux, laissant des morts sur le terrain et six prisonniers entre nos mains.

A nos côtés, les fantassins américains faisaient preuve d'autant d'inexpérience que de courage ; nous nous étonnions, dans le bois d'Haumont, de les voir monter flegmatiquement leurs tentes, sous lesquelles ils eurent ensuite un pénible réveil, de les voir partir aussi à l'attaque d'un groupe de mitrailleuses sans que la moindre préparation d'artillerie leur eût rendu l'entreprise praticable.